

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 13 décembre, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 7 décembre 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 7 décembre 2021.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Xavier ANCKAERT, Godwill BABALAO, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Nathalie BOUILLARD, Frédérique CLOTEAU, Pascal DALIGAULT, Flavien DELÉTRE, Valérie DESQUESNE, Jean ELISABETH, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Alain LEQUERTIER, Patrice MÈCHE, Hervé PONDEMER et Anne ROELANDT.

Ont donné pouvoir :

Catherine CAILLY à Valérie DESQUESNE
Valérie CATHERINE à Pascal DALIGAULT
Nathalie COLLIBEAUX à Nathalie BOUILLARD
Florence DUQUESNE à Pascal BILLARD
Nadine LECHATILLIER à Anne ROELANDT

Najat LEMERAY à Brigitte LAIR
Isabelle LEPESTEUR à Sylvain GASCOUIN
Sylvain DELANGE à Hervé PONDEMER
Laëtitia BOISSEE à Godwill BABALAO

Absents excusés : Patrick FENOUIL et Angélique MOUROCQ

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20211213-21_04051-DE
Date de télétransmission : 17/12/2021
Date de réception préfecture : 17/12/2021

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 3-5-2
- en exercice : 29	- pour : 27	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 18	- contre : 0	
- votants : 27	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 11 octobre 2021 a été adopté à l'unanimité		

DÉL-2021/143 – Convention avec l'association « La Belle Abeille du Noireau » pour l'implantation de ruches au Bois du Tir (commune déléguée de Condé-sur-Noireau)

L'association La Belle Abeille du Noireau a sollicité la ville pour l'installation de ruches au Bois du Tir, commune déléguée de Condé sur Noireau, sur une parcelle propriété de la commune et cadastrée CV n°0085. Cette sollicitation s'inscrivant dans les orientations poursuivies par la ville en matière de développement durable et notamment dans l'objectif de préserver une biodiversité en milieu urbain et de contribuer, à ce titre, à la préservation des populations d'abeilles, il est proposé de conventionner avec l'association.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- **AUTORISE** la signature de la convention avec l'association « La Belle Abeille du Noireau » pour l'implantation de ruches au Bois du Tir sur la commune déléguée de Condé-sur-Noireau,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 13 décembre 2021

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

